

Edito

DÉFENDONS LES RETRAITES DES FUTUR-E-S RETRAITÉ-E-S

La crise du COVID-19 a éclipsé le débat sur les retraites. Deux projets sont en discussion au Parlement.

AVS 21 : démanteler le 1^{er} pilier

Le Conseil fédéral reprend l'essentiel de son projet PV 2020 refusé en votation populaire (2017) : un an de cotisation en plus pour les femmes, suppression de l'âge légal de la retraite versus « flexibilisation » de la retraite entre 62 et 70 ans, hausse de la TVA.

Le Conseil fédéral prend acte de l'espérance de vie moindre des salariés moins qualifiés et veut la « corriger » en « permettant » aux assuré-e-s travailler 5 ans de plus, alors que cette catégorie vit moins longtemps. Quel cynisme ! AVS 21 déchargerait aussi les patrons au détriment de la majorité de la population avec l'augmentation de la TVA, impôt antisocial sur la consommation.

Réforme LPP 2021 : un projet contrasté

Une partie du patronat et les syndicats se sont mis d'accord sur un projet, repris par le Conseil

fédéral (Réforme LPP 2021). Il prévoit une baisse du taux de conversion (6,8% à 6%), contrebalancée par 2 mesures : un supplément de rente financé de manière solidaire (répartition) et l'obligation pour les patrons d'assurer les salariés dès CHF 12'443 (CHF 24'885 aujourd'hui). Le projet réduirait aussi les écarts de cotisation selon l'âge, pour ne pas peser sur l'emploi des plus de 55 ans (14% au lieu de 18%).

Que faire ?

AVS 21 doit être combattu vigoureusement, au besoin par référendum. Des solutions existent pour préserver les rentes, comme le relèvement de la cotisation de 0,9% à répartir entre employeurs et assurés. La droite n'en veut pas parce qu'elle déteste le financement solidaire de type AVS.

Quant à la LPP 2021, la LPP est fondée sur les rendements financiers (p. ex. actions, obligations et immobilier (capitalisation)). Le système des retraites populaires, en répartition, proposé par le Parti du travail et rejeté en 1972 était bien meilleur. Mais on ne peut pas revenir d'un coup à cette solution sans construire patiemment et sérieusement un rapport de forces et sans défendre les rentes LPP en francs actuels. En introduisant un élément de répartition dans le deuxième pilier (LPP), l'accord fait un pas dans la bonne direction.

L'AVIVO et les organisations progressistes n'auront pas à trancher ce dilemme puisque la droite va faire le tri et rejeter les éléments positifs du projet LPP 2021. Il y a donc urgence à se manifester pour des retraites dignes et contre AVS 21.

Christian Dandrès, membre du Comité de l'AVIVO, Conseiller national

Publicité

CHRISTIAN EGGS LABORATOIRE DENTAIRE

Réparation rapide 7/7j. et à domicile

Devis gratuit - Prix AVIVO

1 rue de l'Aubépine
(angle 69, rue de Carouge)
Tram 12
arrêt place des Augustins

Tél. 076 385 89 55

L'AVIVO VOUS INFORME

La permanence téléphonique pour le service des loisirs ainsi que pour le service social ouvrira le 4 janvier dès 9h.

Les bureaux restent fermés au public.